



**SCHIZO? ...OUI! 1998 - 2023**

**FAIRE FACE A LA SCHIZOPHRENIE** - Association agréée par le Ministère de la Santé

Secrétariat : 54 rue Vergniaud Bât. D, 75013 PARIS

Permanence d'écoute téléphonique et droits des usagers : +33 (0)1 45 89 49 44

Courriel : [contact@schizo-oui.com](mailto:contact@schizo-oui.com), [vosdroits@schizo-oui.com](mailto:vosdroits@schizo-oui.com)

Site : [www.schizo-oui.com](http://www.schizo-oui.com)

## COLLOQUES 2023

### SEMINAIRES D'INFORMATION SUR LA SCHIZOPHRENIE

#### AGENDA PRELIMINAIRE (\*)

**Dates :**

☐ **samedi 11 mars 2023**      **10h-18h00** - HÔTEL INN PARIS PLACE D'Italie, 178 Bd Vincent Auriol, 75013 Paris

☐ **samedi 17 juin 2023**      **10h-18h00** - HÔTEL INN PARIS PLACE D'Italie, 178 Bd Vincent Auriol, 75013 Paris

(\*) agenda susceptible d'être modifié

9h30	Accueil
Colloque	
10h-10h15	<p><i>Introduction : 25 ans de l'association Schizo ? Oui !, faire face à la schizophrénie</i></p> <p>Intervenant : <b>Yasmina Zreiki, consultant en droit des usagers chez Schizo ? Oui !</b></p>
Première partie : Les soins en psychiatrie	
10h15-11h	<p><i>Titre : La recherche en psychiatrie</i></p> <p>Intervenant : <b>Dr. Boris Chaumette, docteur en psychiatrie et neurosciences, chercheur à l'INSERM et psychiatre au GHU Paris, à Sainte-Anne.</b></p>
11h00-11h30	Question et réponses
11h30-12h15	<p><i>Titre: La réhabilitation psycho-sociale et la remédiation cognitive</i></p> <p>Intervenant : <b>Docteur Mona Moualla, psychiatre au GHU Paris psychiatrie &amp; neurosciences</b></p>
12h15-12h45	Question et réponses
Pause déjeuner (60')	
Deuxième partie : L'accompagnement des usagers en milieu de vie ordinaire	
13h45-14h15	<p><i>Titre : Innovation dans l'accompagnement des structures d'accueil spécialisées en santé mentale en Belgique</i></p> <p>Intervenant : <b>M Michael Beckers, directeur de la résidence La Villa (Belgique)</b></p>
14h15-14h30	Question et réponses

Nous garantissons la stricte confidentialité de ces renseignements contenus dans ce bulletin qui resteront exclusivement réservés à l'usage interne de l'Association Schizo?...Oui ! que pour la seule gestion de votre soutien et intégrés à un fichier d'adhérents et donateurs. Vous disposez d'un droit d'accès et de rectification à l'égard des données vous concernant conformément à la loi informatique et Libertés n° 78-17 du 06.01.1978. Vous pouvez à tout moment demander à être effacé de ce fichier.

## SCHIZO? ...OUI! 1998 - 2023

**FAIRE FACE A LA SCHIZOPHRENIE** - Association agréée par le Ministère de la Santé

Secrétariat : 54 rue Vergniaud Bât. D, 75013 PARIS

Permanence d'écoute téléphonique et droits des usagers : +33 (0)1 45 89 49 44

Courriel : [contact@schizo-oui.com](mailto:contact@schizo-oui.com), [vosdroits@schizo-oui.com](mailto:vosdroits@schizo-oui.com)

Site : [www.schizo-oui.com](http://www.schizo-oui.com)

Troisième partie : Droits du majeur protégé, droit du handicap	
14h30-15h15	<i>Titre : Mandataire judiciaire à la protection des majeurs : Protection juridique, tutelle, curatelle, mesures de protection juridique</i> Intervenant : <b>Jean-Baptiste BARRE, chef d'équipe ATM axe majeur</b>
15h15-15h45	Question et réponses
15h45-16h30	<i>Titre : Droits fondamentaux, droit du handicap</i> Intervenant : <b>Maître Guerrien, avocat en droit du handicap</b>
16h30-17h00	Question et réponses
Pause café (15')	
Quatrième partie : Rétablissement	
17h15-17h45	<i>Témoignage : Vivre avec la maladie et se rétablir</i> Intervenant : <b>Matthieu de Vilmorin, patient rétabli et ex-président de Schizo ? Oui !</b>
Conclusion	
17h45-18h	<i>Conclusions</i> Intervenant : <b>Evelyne Wagnon, bénévole de Schizo ? Oui !</b>

### Colloques 2023 : Séminaires gratuits d'information sur la schizophrénie

- ✓ Adressés à toute personne intéressée et/ou adhérent à l'association Schizo Oui en 2023 (malade, proche, soignant, étudiant, etc)
- ✓ Pré-inscriptions sur [formation@schizo-oui.com](mailto:formation@schizo-oui.com)
- ✓ Remboursement de frais : Les personnes inscrites habitant en dehors de Paris qui doivent se déplacer pourront bénéficier du remboursement des frais d'hôtel et de déplacement, remboursement sous conditions, sur dossier et selon le budget disponible de l'association. Le remboursement se fera sur la base des frais réellement engagés et le participant est tenu de conserver les justificatifs des frais (billets de train, nombre de kilomètres parcourus, facture d'hôtelec). Pour obtenir le remboursement des frais réels, il suffit de présenter une note de frais à l'association avec les documents et le RIB.
- ✓ Droit à l'image : En assistant au colloque, les participants autorisent Schizo Oui à réaliser l'enregistrement audio et vidéo du séminaire et acceptent sa diffusion que ce soit en interne comme en externe.